

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21272**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER mention psychologie Spécialité Professionnelle et Recherche Neuropsychologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université Paris Descartes - Paris 5	Ministère de l'enseignement supérieur, Président de l'Université Paris Descartes Paris V

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie, 331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La spécialité Neuropsychologie du Master de Psychologie a pour vocation de proposer une formation de type intervention/recherche de façon à permettre l'exercice clinique et la participation à des activités de recherche auprès de sujets sains, de patients adultes et enfants présentant des pathologies neurologiques variées (accidents vasculaires cérébraux, pathologies traumatiques et tumorales, épilepsie, processus dégénératifs et évolutifs, etc..) ou des dysfonctionnements cognitifs et/ou émotionnels (troubles de l'apprentissage, autisme, schizophrénie, dépression, etc..) :

- évaluation diagnostique neuropsychologique
- évaluation détaillée du fonctionnement cognitif et des capacités préservées ou capacités spéciales
- dépistage et conseil
- entretien et capacité d'écoute de la souffrance
- évaluation du handicap
- prise en charge : suivi, rééducation, soutien, accompagnement, en collaboration avec d'autres professionnels (médecins, orthophonistes, rééducateurs, psychothérapeutes), soutien à la famille et aux soignants confrontés au handicap
- travail institutionnel : au sein d'établissement de santé, participation à la mise en place et au suivi des projets thérapeutiques ou éducatifs
- formation et recherche

Ces missions professionnelles variées impliquent une déontologie fondée sur le respect des personnes et une connaissance des textes légaux et réglementaires qui encadrent l'exercice professionnel.

A l'issue de la formation, l'étudiant devra avoir acquis ou renforcé les compétences suivantes :

Connaissances :

- Le domaine de la neuropsychologie (syndromes régionaux et lésions cérébrales, repérage et interprétation des troubles, modèles théoriques), de la psychologie cognitive (paradigmes) et des neurosciences (cerveau et psychologie) ;
- Les syndromes cliniques en neuropsychologie de l'enfant, de l'adulte et de la personne âgée ;
- Les méthodes d'évaluation neuropsychologique et la prise en charge des patients ;
- Les modèles théoriques en neuropsychologie cognitive ;
- Les grandes fonctions cognitives ;
- Le développement neurocognitif et ses troubles ;
- Les neurosciences cognitives et les méthodes d'exploration ;
- La psychopathologie de l'enfant et de l'adulte ;
- Les outils méthodologiques de la formation à la recherche
- Les statistiques ;

Savoir-faire spécifiques:

- Capacité à conduire une évaluation neuropsychologique comprenant le choix des tests, la formulation d'hypothèses diagnostiques claires et la proposition de conclusions ;
- Savoir-faire nécessaire à l'utilisation des outils d'évaluation neuropsychologique ;
- Capacité relationnelle auprès d'adultes et/ou d'enfants présentant des troubles cognitifs et émotionnels acquis et/ou développementaux ;
- Capacité à faire des entretiens psychologiques, approche globale des personnes, capacité d'écoute des patients et de leur souffrance ;
- Capacité à présenter et expliquer les troubles aux patients et à sa famille, à rédiger et communiquer des rapports et autres documents écrits liés à l'évaluation du patient et au projet d'établissement ;
- Capacité à élaborer un projet de remédiation et à contribuer à la prise en charge du patient ;
- Capacité à assurer une activité de liaison au sein d'une équipe pluridisciplinaire et à réaliser un travail institutionnel au sein d'établissements de santé, médico-sociaux ou éducatifs ;
- Capacité à participer à des activités de formation et de recherche ;

Savoir-faire transversaux :

- Capacité à apprendre et à maintenir à jour ses connaissances ;
- Capacité à rechercher, sélectionner et exploiter l'information ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Capacité à concevoir et gérer des projets ;
- Capacité à agir sur la base d'un raisonnement éthique ;
- Capacité à communiquer avec des non-experts ;
- Capacité à prendre la parole en public ;
- Capacité à communiquer en anglais ;
- Capacité à utiliser les TICE

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs hospitaliers (hôpitaux et centres de rééducation: Neurologie, Neurochirurgie, Pédiatrie, Gériatrie, Psychiatrie, Rééducation, etc...), consultations mémoire, centres référents pour troubles d'apprentissage, institutions non médicalisées, secteur éducatif et médico-psychologique ou médico-social, exercice libéral

Poursuite d'études en doctorat

Type d'emplois accessibles :

Psychologue

Psychologue-Neuropsychologue

Psychologue clinicien spécialisé en neuropsychologie

Emplois scientifiques

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

K2108 : Enseignement supérieur

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Réglementation d'activités :

Le diplôme permet l'obtention du titre de psychologue pour les étudiants titulaires d'une licence de psychologie et d'une maîtrise de psychologie (ancien régime) ou d'une licence de psychologie et d'un Master de psychologie (nouveau régime) conformément au décret n°90-225 du 22 mars 1990 (modifié par le décret n°93-536 du 27 mars 1993 et la décision du Conseil d'Etat du 22 février 1995 et le décret n°2005-97 du 3 février 2005) établissant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

M1- SEMESTRE 1 - 30 ECTS

Bases cérébrales et neurosciences 5

Contextes d'intervention et neuropsychologie clinique 5

Attention et fonctions exécutives en neuropsychologie ou Paradigmes et techniques expérimentaux 5

Psychopathologie de l'adulte ou de l'enfant 5

Psychopathologie du développement ou Psychologie cognitive et neurosciences du langage 2

UE STAGE 2

UE RECHERCHE 6

M1- SEMESTRE 2 - 30 ECTS

Neuropsychologie du développement 4

Evaluation neuropsychologique chez l'enfant et l'adulte 4

Pratiques neuropsychologiques et aspects institutionnels ou Logiciels d'expérimentation 2

Psychologie cognitive et neurosciences perception-action ou

psychopathologie cognitive de l'adulte et de la personne âgée 3

Analyse des données 4

UE STAGES 5

UE RECHERCHE 8

M2 - SEMESTRE 3 - 30 ECTS

Syndromes cliniques et grandes fonctions cognitives 6

Neuropsychologie de l'enfant et de l'adolescent 4

Lésions cérébrales et neurosciences cliniques ou Mémoire et apprentissage 2

A choix : " Neuropsychologie et handicap, soutien psychologique et social ou Méthodes de recherche empirique comportementale ou

Analyse de données avancées 4

Stage et projet professionnel 6

UE RECHERCHE 8

M2 - SEMESTRE 4 - 30 ECTS

Neuropsychologie et psychopathologie 3

Neuropsychologie du vieillissement 3

Dissymétrie hémisphérique ou perception et action 2

Pratiques d'intervention et de rééducation en neuropsychologie ou Méthodes de recherche en neurosciences cognitives et imagerie

cérébrales 4

UE STAGE 10

UE RECHERCHE 8

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants- chercheurs responsables d' UE
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Equipe pédagogique spécifiée sous conditions par procédures VAP et VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013

Articles R613-33 à 613-37

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 17 octobre 2014

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.parisdescartes.fr/ORIENTATION-INSERTION/Resultats-des-enquetes-IP>

Autres sources d'information :

www.psychologie.parisdescartes.fr/ETUDES/Enseignements/Master-Psychologie-domaine-SHS

Lieu(x) de certification :

Université Paris Descartes - Paris 5 : Île-de-France - Paris (75) []

Université Paris Descartes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut de Psychologie – Université Paris Descartes

71 avenue Edouard Vaillant,

92774 Boulogne-Billancourt Cedex

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°32277